

FORMATION à l'ACCOMPAGNEMENT de RANDONNEES PEDESTRES Permettant d'accéder au 2^{ème} degré du BREVET FEDERAL de la spécialité

Public concerné :

Les licencié-e-s FSGT titulaires du 1^{er} degré de la spécialité ainsi que les licencié-e-s expérimenté-e-s en randonnée pédestre et souhaitant renforcer ou conforter leurs connaissances en vue de s'investir dans l'animation de cette activité, qu'ils visent l'obtention du brevet fédéral ou pas.

Objectifs en fin du cycle de formation :

Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à l'animation de la vie associative et à l'organisation, l'accompagnement et la conduite en sécurité de randonnées pédestres sur sentiers balisés et hors sentiers balisés.

Brevet fédéral accessible par cette formation :

Option "Accompagnateur-trice de randonnée pédestre". Niveau "2^{ème} degré".

Ce niveau reconnaît la capacité de son-sa titulaire à accéder avec un groupe de pratiquant-e-s à des courses de difficultés moyennes et dénivelés importants. Randonnées sur chemins et sentiers balisés ou non, pouvant nécessiter l'utilisation de techniques d'orientation et dépasser la journée de marche avec l'éventualité de nuits en gîte, en bivouac ou en refuge.

Les stagiaires désirant obtenir ce 2^{ème} degré doivent répondre aux prérequis exigés, notamment être déjà titulaires du 1^{er} degré de la spécialité, et devront, à l'issue d'une période de mise en pratique de 12 mois en club, participer à un week-end d'évaluation dont les dates et le lieu seront précisés ultérieurement en accord avec les stagiaires à évaluer.

Thèmes abordés :

Orientation avec et sans visibilité – Utilisation des outils altimètre et GPS – Approche de la météorologie - Environnement juridique de la randonnée – Gestion et conduite de groupe – Physiologie et blessures – Sécurité et prévention des accidents – Utilisation de cordes en sécurisation - Préparation d'une randonnée itinérante.

Forme :

La formation est organisée de manière à permettre l'échange d'expérience et l'apport de connaissances. Elle alterne des séances théoriques et des séances pratiques.

Intervenants :

- Patrick MONTI, formateur fédéral BFA rando, BFA rando N3
- Lionel PICHOT, formateur fédéral BFA rando, BFA rando N3

Lieu :

Pour ce premier weekend d'apport de connaissances, l'hébergement, la prise des repas et les séquences de formation théorique se font dans le village de vacance "Le relais de Chantelouve" à Laffrey (38). Les séquences de mise en pratique ont lieu dans les espaces naturels de la Matheysine.

Dates :

Les dates de cette première partie de session sont précisées sur le bulletin d'adhésion. La formation commence le vendredi soir avec un accueil à partir de 18h00 et se termine le dimanche à 18h00.

Participation financière :

Le montant de la participation est précisé sur le bulletin d'inscription. Il comprend l'hébergement, les repas du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche, les frais pédagogiques et d'organisation.

Informations complémentaires :

- Dans ce type de formation, les prises de repas et les moments de détente sont importants, aussi l'hébergement sur le site durant la totalité du stage est impératif, y compris pour des participant-e-s habitant à proximité du lieu du stage.
- Signaler à l'inscription toute demande particulière concernant un régime alimentaire ou le souhait de partager une chambre avec un-e autre participant-e. Tout frais supplémentaire d'hébergement entraîné par une demande particulière sera facturé à l'intéressé-e.
- A l'issue de ce premier week-end, les participants recevront un certificat attestant de leur participation à celui-ci. Les détenteurs du livret fédéral d'animation pourront obtenir une fiche de formation à y insérer. Les candidats à l'obtention du niveau 2 du brevet fédéral devront avoir complété le livret de formation BFA avant le début de la formation et répondre aux prérequis et aux exigences d'obtention du 2^{ème} degré du Brevet Fédéral d'accompagnateur-trice de randonnée (accompagnements en club, présentation des comptes rendus de randos organisées et participation au week-end d'évaluation organisé un an après le début de la formation).